



COMPTE-RENDU DU CT MUSEES DU 3 MARS 2017

Le PV de la séance du 30 novembre 2016 a été adopté à l'unanimité.

Point relatif à l'audit flash sur le Palais de Compiègne réalisé en février 2015 par l'Inspection Générale des Affaires Culturelles (IGAC) et rendu à la Ministre en juin 2015.

Les conclusions de l'audit sont les suivantes :

- Politique des ressources humaines et du public à dynamiser
- Questionnement sur l'avenir du musée de la voiture.
- Lassitude du personnel.
- Problèmes de mobilité et des avis de vacances non pourvu par manque de candidatures du fait de l'éloignement géographique de l'établissement.
- L'ouverture méridienne en visite libre de l'établissement (fait)
- Renforcer le développement culturel (2 avis de vacance en cours)
- Recrutement d'un Ingénieur pour l'entretien des bâtiments (fait)
- Ressources financières limitées, un effort a été fait par le Service des Musées de France (SMF) en vue de la réouverture de Blérancourt prévue en Juin 2017. Pour 2017, 124 équivalent temps plein travaillés (ETPT) ont été attribués, avec un hausse de 7 emplois.
- Actualisation nécessaire du PSC datant de 2008
- Difficultés d'accueil des publics en raison des espaces non adaptés, à inclure dans les travaux avec l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), avec un schéma directeur à lancer. Sur sujet, le SMF a demandé que les travaux soient programmés dans un plan pluriannuel par souci de cohérence. C'est la méthode qui a été mise en place dans d'autres musées-châteaux (Fontainebleau, Saint-Germain...).

Vos représentants CGT ont rappelé l'engagement d'Aurélie Filippetti de transmettre une version écrite des préconisations des enquêtes de l'IGAC aux représentants. Nous avons rappelé le contexte de la demande de la CGT de cette enquête qui faisait suite aux conditions de travail dégradées des agents et des risques de souffrance au travail.

Par rapport à l'ouverture méridienne, la CGT a demandé qu'une convention avec une restauration administrative (cantine) soit signée, ce à quoi le directeur du Palais a répondu favorablement. Nous avons rappelé que l'amplitude d'ouverture du musée était distincte de la journée de travail. La journée dite « continue » n'est pas autorisée par la réglementation.

LA CGT s'est étonnée d'entendre parler de lassitude des personnels, alors que ceux-ci sont pleinement investis dans leurs missions et qu'elle est plus le résultat du manque de fréquentation. L'administration a précisé sa pensée en expliquant qu'elle était le fait des difficultés de recrutement et de mobilité et reconnaissait l'investissement des agents dans leurs différentes missions.

L'Administration nous a fait savoir que le schéma directeur n'était pas terminé à cause du musée de la voiture, dossier qui soulève beaucoup de problématiques, tant du point de vue financier que des rapports avec les collectivités locales. Par ailleurs, l'OPPIC n'a pas fini les différents diagnostics. Cependant des travaux sont déjà programmés pour cette année, dès juillet va débiter le changement de la toiture de l'aile du billard ainsi que la restauration de la bibliothèque de l'Empereur. L'an prochain sera lancée la rénovation du berceau de l'Impératrice (Jardins).

La CGT a demandé que les travaux fassent l'objet d'un suivi dans le CHS-CT local, afin de veiller au respect des attributions de l'instance, celle-ci fera l'objet d'un engagement du bureau du dialogue social.

La CGT a demandé que la question des effectifs soit prioritaire, et qu'un point soit inscrit au tableau de suivi du CT. Nous avons pointé les problèmes liés au sous-effectif.

L'administration nous a fait savoir que l'établissement était bien pourvu par rapport à d'autres surtout si on prend en compte la fréquentation. La CGT a signalé que l'effectif actuel est identique à celui de 2012.

Pour la CGT la seule solution est un renfort des effectifs titulaires, au regard de l'augmentation d'ouverture d'espaces à la visite et nous rappelons notre refus fort de procéder à quelque externalisation.

L'administration a présenté le détail des 7 postes pour Blérancourt :

-1 TSC avec logement en NAS pourvu par la liste complémentaire du concours de TSC, c'est un agent à poste à Compiègne qui va être nommé.

-1 AASM pour le développement culturel diffusé sur la BIEP

-2 AASM avec deux agents de Compiègne qui sont intéressés

-1 AASM en emploi réservé

-1 AASM travailleur handicapé

-1 AASM avec logement en NAS en emploi réservé

Les agents venant de Compiègne seront remplacés et des avis de vacance publiés.

Point sur la fréquentation des Musées et Monuments Nationaux

L'Enquête du CREDOC auprès d'un échantillon représentatif des français montre des signes de démocratisation, en particulier sur la fréquentation des expositions « hors les murs »

La CGT a demandé que ce sujet face l'objet d'une réunion particulière sur le sujet ou bien l'objet d'un point plus développé lors d'un CT. Nous avons salué le travail effectué mais regretté toutefois que l'aspect tarifaire ne soit pas pris en compte. La CGT a dénoncé la fin de la gratuité le 1^{er} dimanche du mois en période estivale au musée du Louvre, qui s'étend dans d'autres établissements et c'est un recul d'une mesure de démocratisation culturelle. De même nous avons dénoncé les hausses des tarifs d'entrée dans certains établissements pour palier à la baisse de fréquentation (notamment à Versailles) ou celles cachées par l'instauration de billets unique qui se développe. Nous avons aussi pointé la sous-fréquentation qui touche certains établissements en région.

L'administration nous a fait savoir que le ministère n'avait pas la main sur la politique touristique en région, qu'elle dépendait des collectivités locales et des comités régionaux des offices de Tourisme. Le ministère, aide au travers des labels (maison des illustres et expositions d'intérêt national dont le guide va être publié)

L'administration proposera au prochain CT un point sur la politique des labellisations, sur la restitution des enquêtes de satisfaction ainsi que sur la tarification.

Points du Bilan de formation 2016 et plan de formation 2017

L'accent a été mis sur les formations post recrutement surtout pour les personnels de surveillance. Le plan de 2017 fait partie d'un plan pluriannuel 2017-2019.

Quelques orientations prioritaires :

- sûreté et sécurité
- accueil des nouveaux arrivants
- accueil des publics
- formation in situ

2016 a été marquée par le développement avec le Service des Musées de France de nouvelles formations en direction des DRAC, notamment à direction des personnels en charge de l'informatisation des collections.

La CGT a noté le manque de remontées des données sur la satisfaction des agents formés et la non prise en compte du malaise des agents en matière de sécurité depuis les attentats. Nous avons fait part de la nécessité de maintenir des stages de 3 jours pour les formations de post recrutement. Nous avons signalé les divers problèmes rencontrés par les agents lors des formations de préparation au concours des chargés d'études documentaires qui étaient inadaptées et dont une partie avait lieu en commun avec des agents des archives dont les épreuves n'ont rien à voir.

L'administration nous a fait savoir que sur ce sujet, seul le Secrétariat général était partie prenante. Le service ne travaille pas systématiquement sur des statistiques des évaluations des formations par les agents, mais intervient lors de signalements de gros dysfonctionnements au moment des stages.

Les formations de post recrutement sont de 5 jours, et la majorité des stages d'une moyenne de 2 à 3 jours.

Point des emplois dans les musées

De nouvelles données ont été intégrées, celles de Port Royal et les vacances, présentées en masse et en ETPT, ainsi que l'emploi contractuel.

Apparaissent les créations de postes suivants :

- 4 pour Orsay pour le centre d'études des Nabis dont celui du Directeur
- 7 emplois de Blérancourt
- les emplois du protocole d'accord pour le musée Picasso

La CGT regrette toutefois qu'il n'y ait pas de présentation des emplois par catégories. Nous faisons le constat qu'il y a un développement des emplois de catégorie A et A+ au détriment de ceux de catégories C. Pour nous il demeure un sous-effectif chronique avec une charge de travail accrue pour les agents.

L'administration s'est montrée très contente de son outil de pilotage et très heureuse des augmentations d'emploi dans le contexte restreint de l'emploi public. Inutile de préciser que la CGT ne partage pas du tout cette analyse !

Questions diverses

La CGT a rappelé le questionnement sur la gestion des doublons de la bibliothèque de l'INHA, car il avait été demandé lors du dernier CT musées qu'ils puissent être affectés aux bibliothèques des SCN afin de compléter leurs collections.

La CGT a tenu à alerter le SMF sur situation difficile et persistante au Musée de Cluny. Ainsi qu'il avait été demandé lors de la réunion de conciliation du 23 janvier, des propositions de groupes de travail ont été soumises à la direction, propositions qui, jusqu'à présent, ne semble retenir qu'une seule des propositions qui ont été faites.

Outre le sous-effectif chronique, aggravé du fait de nombreux arrêts longue maladie, nous déplorons les fermetures partielles des espaces muséographiques qui sont désormais devenues monnaie courante.

Ont été également abordés, les problématiques de calendrier autour de Cluny 4 et notamment celles relatives à la refonte des parcours muséographiques, traitées dans des délais beaucoup trop contraints mais aussi sans associer toutes les composantes du musée.

Paris, le